

Formation R.483 – Conduite en sécurité des grues mobiles à flèche treillis ou à flèche télescopique

R483

Sécurisez vos opérations de levage avec une formation ACES adaptée à vos grues mobiles et à vos conditions réelles d'utilisation. Les participants développent les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires pour conduire, positionner, stabiliser et manœuvrer une grue mobile en sécurité. À l'issue de la formation, EVINCEL remet à l'employeur une évaluation individuelle lui permettant de préparer la délivrance de l'autorisation de conduite.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Accompagner l'employeur dans sa démarche de délivrance de l'autorisation de conduite des grues mobiles, grâce à une formation et une évaluation individualisées des conducteurs.

Réduire les risques d'accident, de renversement, de collision, de chute de charge et de détérioration du matériel lors des opérations de levage.

Développer des pratiques de conduite conformes aux consignes de sécurité, aux caractéristiques de la grue mobile et aux contraintes de l'environnement de travail.

Vérifier les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique des salariés avant leur affectation à la conduite d'une grue mobile.

Adapter la formation aux équipements, aux charges manutentionnées et aux conditions réelles d'utilisation de l'entreprise, notamment lors d'une prestation réalisée en intra-entreprise.

Améliorer la maîtrise des opérations de positionnement, de stabilisation, d'élingage et de manutention des charges afin de sécuriser l'activité et de limiter les interruptions de production.

Fournir à l'entreprise des éléments de traçabilité comprenant l'attestation de formation, la grille individuelle d'évaluation et l'avis du formateur destiné à l'employeur.

Les + métier

Formation ACES grues mobiles à Lyon : formez et évaluez vos conducteurs pour préparer la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.



Public Visé

Conducteurs débutants ou expérimentés amenés à utiliser une grue mobile et devant être formés et évalués en vue de la délivrance ou du renouvellement de l'autorisation de conduite par leur employeur.



Pré Requis

- **Comprendre les consignes de sécurité et être en mesure de communiquer avec le formateur et les différents intervenants lors des opérations de levage.**
 - **Ne présenter aucune restriction incompatible avec la conduite et les manœuvres pratiques de la grue mobile.**
 - **Détenir une attestation d'absence de contre-indications médicales à la conduite des équipements concernés, en cours de validité**, ou présenter un avis d'aptitude antérieur encore valable selon les dispositions transitoires applicables.
 - **Détenir le permis de conduire correspondant au véhicule**, lorsque les exercices ou l'activité envisagée nécessitent une circulation sur la voie publique.
 - **Disposer des équipements de protection individuelle exigés par l'entreprise et adaptés au site de formation.**
 - Pour une formation de renouvellement ou de perfectionnement : **avoir déjà été formé à la conduite de la grue mobile concernée et disposer d'une expérience pratique adaptée.**
- Aucune expérience préalable n'est exigée pour une formation initiale**, sous réserve que la durée et le contenu soient adaptés au niveau du participant, au type de grue et aux opérations qu'il devra réaliser. La réglementation impose une formation adéquate dont la durée et le contenu sont adaptés à l'équipement concerné

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R483-20260806



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier le cadre réglementaire, les responsabilités des différents acteurs et les principales caractéristiques technologiques des grues mobiles relevant de la catégorie préparée.

Repérer les risques liés à l'utilisation d'une grue mobile et appliquer les mesures de prévention adaptées à l'environnement, aux conditions météorologiques et à l'opération de levage.

Évaluer les conditions de stabilité de la grue et vérifier son adéquation avec la manutention prévue, en tenant compte de la masse de la charge, de la portée, de la configuration de la grue, du sol et des courbes de charge.

Effectuer la prise de poste, les vérifications d'usage et la mise en configuration de la grue, notamment le déploiement des stabilisateurs, le contrôle de l'horizontalité et la vérification des dispositifs de sécurité.

Choisir et utiliser les accessoires de levage appropriés, réaliser un élingage conforme et vérifier la compatibilité du mouflage avec l'opération à effectuer.

Conduire et manœuvrer la grue mobile en sécurité, prendre, déplacer et déposer une charge avec précision, tout en maîtrisant le ballant et les mouvements combinés.

Communiquer efficacement avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le signaleur, puis réaliser les opérations de fin de poste, de mise hors service et de signalement des anomalies.

Parcours pédagogique

1. Cadre de l'autorisation de conduite

- Principes généraux de prévention applicables aux opérations de levage.
- Responsabilités de l'employeur, du conducteur, du chef de manœuvre et de l'élingueur.
- Conditions de délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.
- Limites d'utilisation de la grue et respect des consignes du site.
- Identification des situations nécessitant l'arrêt immédiat d'une manœuvre.
- Identification des principaux composants, commandes et dispositifs de sécurité.
- Différentes configurations de la grue, de la flèche, du mouflage et des stabilisateurs.
- Lecture de la notice d'instructions, des plaques signalétiques et des tableaux ou courbes de charge.
- Fonctionnement des indicateurs, limiteurs et dispositifs d'aide à la conduite.

2. Technologie et caractéristiques de la grue mobile

- Prise en compte des caractéristiques et options propres à l'équipement utilisé.
- Renversement, perte de stabilité et affaissement du sol.
- Chute, balancement ou décrochage de la charge.
- Collision, heurt, écrasement et coincement.
- Risques liés aux lignes électriques, aux obstacles, à la circulation et à la coactivité.
- Effets du vent, des conditions météorologiques et du manque de visibilité.
- Mesures de prévention et sécurisation de la zone de travail.
- Adéquation, positionnement et stabilisation
- Analyse de l'opération de levage à réaliser.
- Identification de la masse, du centre de gravité et des points de préhension de la charge.
- Vérification de la compatibilité entre la charge, la portée, la configuration de la grue et la courbe de charge.
- Évaluation de la nature, de la résistance et de la portance du sol.
- Choix de l'emplacement de la grue et déploiement des stabilisateurs.
- Utilisation des plaques de répartition, calage et contrôle de l'horizontalité.

3. Risques liés à l'utilisation des grues mobiles

- Élingage et communication lors des manœuvres
- Identification et choix des accessoires de levage adaptés.
- Vérification visuelle des élingues, manilles, crochets et autres accessoires.
- Principes d'élingage, influence des angles et répartition des efforts.
- Accrochage, contrôle et décrochage de la charge.
- Rôles respectifs du conducteur, de l'élingueur et du chef de manœuvre.
- Utilisation des gestes conventionnels et des moyens de communication disponibles.
- Vérifications et prise de poste
- Contrôle de l'état général de la grue et de son environnement.
- Vérification des commandes, dispositifs de sécurité, niveaux et organes visibles.
- Contrôle des stabilisateurs, câbles, crochet, mouflage et accessoires.
- Vérification de l'absence d'anomalie ou de défectuosité apparente.
- Mise en configuration de la grue conformément aux instructions du constructeur.

4. Élingage et communication lors des manœuvres

- Signalement des anomalies et conduite à tenir en cas de défaut.
- Exercices pratiques de conduite et de levage
- Installation au poste de conduite et prise en main des commandes.
- Mise en service, positionnement et stabilisation de la grue.
- Prise, levage, déplacement et dépose de charges.
- Réalisation de mouvements simples et combinés.
- Maîtrise du ballant et positionnement précis de la charge.
- Manœuvres avec l'aide d'un chef de manœuvre ou d'un signaleur.
- Adaptation des manœuvres aux contraintes de l'environnement de travail.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R483-20260806



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Application des consignes de sécurité propres au site et à l'équipement.8. Fin de poste et mise en sécurité
- Dépose de la charge et rangement des accessoires de levage.
- Repli de la flèche et des stabilisateurs selon les instructions du constructeur.
- Stationnement et mise hors service de la grue.
- Vérifications de fin de poste.
- Consignation et transmission des anomalies constatées.9. Évaluation des acquis
- Évaluation théorique des connaissances relatives à la conduite en sécurité.
- Évaluation pratique individuelle sur la grue mobile concernée.
- Formalisation des résultats sur une grille d'évaluation.
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un avis destiné à l'employeur.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active, progressive et individualisée, adaptée à l'expérience des participants, à la grue mobile utilisée et aux conditions réelles d'exploitation de l'entreprise. Les méthodes pédagogiques mises en œuvre comprennent :

- **Apports théoriques interactifs**, illustrés par des exemples issus des opérations de levage et de l'environnement professionnel des participants.
 - **Échanges d'expériences et analyse de situations de travail**, afin d'identifier les risques, les pratiques à corriger et les mesures de prévention adaptées.
 - **Études de cas et exercices d'application**, portant notamment sur l'adéquation de la grue, les courbes de charge, la stabilité, le positionnement, l'élingage et l'organisation de la zone de travail.
 - **Démonstrations commentées par le formateur**, relatives aux vérifications de prise de poste, à la mise en configuration, à la stabilisation et aux manœuvres de la grue mobile.
 - **Mises en situation pratiques individuelles**, réalisées sur l'équipement concerné et dans des conditions représentatives de son utilisation professionnelle.
 - **Apprentissage progressif des manœuvres**, avec accompagnement, correction immédiate des écarts et répétition des exercices jusqu'à l'acquisition d'une conduite suffisamment maîtrisée.
 - **Évaluation formative continue**, complétée par une évaluation théorique et pratique individuelle en fin de formation.
- Le formateur adapte les exercices, le niveau d'accompagnement et le temps de pratique aux acquis et aux difficultés de chaque participant, dans le respect des conditions de sécurité.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques sont adaptés à la grue mobile concernée, aux opérations de levage réalisées et à l'environnement professionnel des participants. Ils comprennent notamment :

- une **salle ou un espace de formation adapté**, équipé d'un vidéoprojecteur ou d'un écran, d'un tableau et de supports permettant les échanges avec les participants ;
 - un **support pédagogique illustré** portant sur la réglementation, les responsabilités, la technologie des grues mobiles, la stabilité, les risques, l'élingage et les règles de conduite en sécurité ;
 - la **documentation technique de la grue utilisée**, notamment la notice du constructeur, les caractéristiques de l'équipement, les tableaux ou courbes de charge et les consignes d'utilisation ;
 - une **grue mobile correspondant à l'équipement sur lequel le participant sera formé et évalué**, en état de fonctionnement et disposant de ses vérifications réglementaires à jour ;
 - une **aire d'évolution sécurisée**, dimensionnée pour réaliser les exercices de positionnement, de stabilisation, de levage, de déplacement et de dépose des charges ;
 - des **charges adaptées aux exercices**, ainsi que les accessoires de levage nécessaires : élingues, manilles, crochets, palonniers ou autres équipements appropriés aux manutentions prévues ;
 - les équipements nécessaires au **calage, à la stabilisation et au balisage de la zone de travail**, tels que plaques de répartition, cales, cônes, barrières ou rubalise ;
 - les moyens de communication utiles aux exercices, notamment les **gestes conventionnels de commandement** et, lorsque l'organisation du travail le prévoit, des moyens de radiocommunication ;
 - les **équipements de protection individuelle adaptés** aux risques et aux exigences du site ;
 - des **questionnaires, études de cas, fiches de contrôle, grilles d'observation et grilles individuelles d'évaluation théorique et pratique**.
- Le formateur utilise ces moyens pour reproduire des situations représentatives de l'activité professionnelle, vérifier la capacité du participant à utiliser la grue mobile en sécurité et formaliser un avis destiné à l'employeur.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de l'assiduité des participants est assuré au moyen :

- d'une **feuille d'émargement individuelle**, signée par les participants et le formateur pour chaque demi-journée de formation ;
- d'un **suivi continu de la participation** lors des apports théoriques, exercices, démonstrations et mises en situation de conduite ;
- d'une **fiche individuelle de suivi pédagogique** précisant les exercices réalisés, l'équipement et la configuration utilisés, la progression du participant ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées ;
- d'une **grille individuelle d'évaluation théorique et pratique**,

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R483-20260806

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

renseignée par le formateur à l'issue des évaluations ;

- de la remise d'une **attestation de fin de formation** et d'un **avis individuel sur les connaissances et le savoir-faire du participant pour la conduite en sécurité de la grue mobile concernée**.

En cas de difficulté, le formateur met en œuvre des explications complémentaires, des démonstrations, des corrections individualisées et, lorsque les conditions de sécurité et la durée de la formation le permettent, de nouvelles mises en situation pratiques.

Les absences, retards ou interruptions de formation sont consignés dans les documents de suivi et signalés au responsable désigné par l'entreprise cliente.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur expérimenté et compétent en conduite en sécurité des grues mobiles, opérations de levage, élingage, prévention des risques et évaluation théorique et pratique des conducteurs.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de questions orales, d'exercices d'application, d'observations en situation de conduite et de mises en situation pratiques.

En fin de formation, chaque participant fait l'objet :

- d'une **évaluation théorique**, sous la forme d'un questionnaire portant notamment sur la réglementation, les responsabilités, la technologie des grues mobiles, les risques liés à leur utilisation, les règles de stabilité, les courbes de charge, l'élingage et les consignes de sécurité ;
- d'une **évaluation pratique individuelle** réalisée sur la grue mobile concernée, portant notamment sur la prise de poste, les vérifications d'usage, l'adéquation de l'équipement, le positionnement et la stabilisation, la prise et la dépose d'une charge, les manœuvres en sécurité, la communication avec les intervenants ainsi que les opérations de fin de poste.

Les résultats sont consignés sur une grille individuelle d'évaluation précisant les compétences acquises, en cours d'acquisition ou non acquises. Les critères présentant un enjeu immédiat pour la sécurité doivent être maîtrisés pour obtenir un avis favorable.

À l'issue de la formation, EVINCEL remet au participant une **attestation de formation** ainsi qu'un **avis sur ses connaissances théoriques et son savoir-faire pratique pour la conduite en sécurité de la grue mobile évaluée**. En cas de résultat insuffisant, un complément de formation et une nouvelle évaluation sont préconisés.

Moyens à mettre en oeuvre

Le client met à disposition une salle de formation, une grue mobile adaptée et disponible, sa documentation technique et ses vérifications réglementaires, une aire d'évolution sécurisée, des charges et accessoires de levage contrôlés, les moyens de stabilisation et de balisage, ainsi que les EPI nécessaires. Les équipements et les conditions de travail doivent être représentatifs de ceux visés par l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

Modalités d'accessibilité handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Les besoins d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle sont étudiés en amont avec le référent handicap EVINCEL. Les aménagements doivent rester compatibles avec les exigences de sécurité et permettre l'évaluation individuelle des compétences nécessaires à la conduite de la grue mobile. L'absence de contre-indications médicales à la conduite relève de l'évaluation du médecin du travail.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R483-20260806



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

2 à 8 participants

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : RS6998

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 15/12/2024 | fin validité : 18/12/2029

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 483 catégorie A : Grues mobiles à flèche treillis - RS 6998

B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 483 catégorie B : Grues mobiles à flèche télescopique - RS 6999



EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R483-20260806



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427